EHPAD DE BROU

NOTE D'INFORMATION

REFERENCE	OBJET	DATE
2015 – 007	ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015	03.03.2015

A l'attention des résidents et de leurs familles,

Les résidents désirant voter par procuration doivent se faire connaître auprès de l'accueil jusqu'au **jeudi 12 mars 2015 dernier délai.**

Le Délégué aux votes par procuration visitera les résidents inscrits dans leur logement le **vendredi 13 mars 2015.**

Les résidents devront être en possession :

- d'une pièce d'identité.
- d'une carte d'électeur.
- d'un certificat médical ou de la copie de la carte d'invalidité.

Les résidents devront donner l'identité complète de leur mandataire :

- nom-prénom (nom de jeune fille pour les femmes mariées).
- date de naissance.
- adresse.

ATTENTION : Le mandataire devra être inscrit comme votant dans la même commune que le mandant.

Le Directeur

A. ESSALHI

MAISON DE RETRAITE DE BROU ★ 37300 JOUE-LES-TOURS ★

DESTINATAIRES : - Résidents – Familles - Chrono